

BREVES DE BERGERIE



BULLETIN DU RÉSEAU OVIN DE HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE



ACTUALITÉS

Préparer les brebis et optimiser ses agneaux en bergerie



Le 15 décembre 2022, les Chambres d'agriculture des Hauts-de-France, INN OVIN et le GIE Lait Viande Nord Picardie ont organisé la Journée Technique Ovine, à l'EARL Crignon à Dameraucourt dans l'Oise.

Durant cette journée, les techniciens ovins des Hauts-de-France et les experts d'INN OVIN ont présenté, à une trentaine d'éleveurs de la région, les différents leviers afin d'optimiser les performances des agneaux pour améliorer leur revenu.

La première partie de la journée s'est déroulée en salle avec une présentation des étapes-clefs.

En effet, «tout se joue avant l'agnelage».

Le mot d'ordre est d'anticiper la préparation des brebis à l'agnelage, au moins 4 semaines avant celui-ci.

En veillant à avoir des brebis en bon état (note état corporel entre 3 et 3.5), cela permet une diminution des agnelages difficiles, une augmentation du poids des agneaux à la naissance, augmentation du nombre d'agneaux autonomes et très actifs, une augmentation des agneaux qui apprennent à téter facilement, ainsi qu'une diminution des difficultés après agnelage.

(Suite en page 2)

AGENDA

4 avril : portes ouvertes – OSON - Verdilly (02)

20 avril : formation chien de troupeau J1 – Laon (02)

27 avril : sortie de station - Ile-de-France – OSON - Verdilly (02)

6 mai : ventes de béliers avranchin – Centre d'élevage de Bonneville la Louvet (14)

9 mai : formation manipulation et contention des ovins – MSA Côtes Normandes – Saint-Hilaire-du-Harcouët (50)

24 mai : formation chien de troupeau J2 – Laon (02)

28 mai : Fête du mouton – AONP – Doullens (80)

Juin : formation perfectionnement chien de troupeau (Oise) – (Date à définir)

17 juin : assemblée générale et vente de béliers – Mouton boulonnais – Radinghem (62)

29 juin : sortie de station - Suffolk – OSON - Verdilly (02)

Septembre : formation chien de troupeau J3 – Laon (02) – (Date à définir)



BULLETIN N° 64 - MARS 2023

(Suite de la première page)

Anticiper aussi la préparation du bâtiment, en s'assurant d'avoir suffisamment de cases d'agnelage afin de favoriser le lien entre la brebis et ses agneaux.

Pour 100 brebis gestantes	Proliférité supérieure à 160 %
Brebis lutte naturelle	10 à 20 cases
Brebis lutte synchronisée	20 à 30 cases
Agnelle lutte naturelle	30 cases

Enfin, il faut penser à bien anticiper les réserves de produits des soins à l'agnelage (gants à usage unique, seringues et aiguilles, lampes chauffantes, élastiques pour les queues, teinture d'iode, pèse colostrum, tire lait et réserve de colostrum).

Pour finir la matinée, nous avons présenté les points importants après l'agnelage. Ces derniers consistent à vérifier que les voies respiratoires de l'agneau soient bien dégagées, désinfecter le cordon ombilical à la teinture d'iode, mettre en case la brebis et ses agneaux pour favoriser la création de lien mère-agneau et s'assurer la prise de colostrum (100 ml par kilo de poids vif).

Après avoir partagé un repas convivial, quatre ateliers ont été proposés, sur l'exploitation de l'EARL Crignon par les techniciens ovins des Hauts-de-France aux éleveurs présents.

Les thèmes abordés étaient l'allaitement artificiel, le tri des agneaux selon leur note d'état corporel, les soins à l'agnelage et la présentation du contrôle de performance ovine comme moyen de tri et de sélection des ovins simple, fiable et peu coûteux.

La journée technique ovine s'est clôturée par un café offert par les Chambres d'agriculture des Hauts-de-France.

Arnaud Cuvillier

Lors de chaque édition du salon national TechOvin, des astuces d'éleveurs sont mises à l'honneur. En 2023, le salon de la production ovine se tiendra les 6 et 7 septembre, toujours à Bellac. Le concours du Berger Futé concerne aussi bien des astuces matérielles que celles en lien avec l'organisation du travail, sur les thèmes suivants : contention, aménagement de la bergerie, clôtures, reproduction, alimentation, génétique ou sanitaire. Ce concours est doté de 2 000 € de prix qui seront partagés entre les trois gagnants des meilleures astuces. **Si vous êtes éleveur ovine et vous avez une astuce, même si elle vous paraît anodine, qui vous simplifie le travail au quotidien, vous avez jusqu'au 21 juillet pour concourir.** Un dossier d'inscription est disponible sur le site du salon www.techovin.fr.

Les lauréats 2021

Le concours 2021 avait mis en lumière un panel d'astuces variées. Les lauréates étaient les suivantes : un accroche claie adapté aux cornadis en bois ; un abri mobile de 20 m² transportable avec un tracteur ou un quad de grosse puissance ; un brumisateur mobile monté sur un vélo.

Thomas Wartel et Laurence Sagot

Quatre représentants pour la région Hauts-de-France Normandie au Salon de l'Agriculture à Paris



Délégation Hauts-de-France



Délégation Normandie

Cette année a eu lieu la 18^e édition des Ovinpiades des Jeunes bergers menée par Inn'Ovin.

Le concours démarre par un quizz de reconnaissance de races ovines, suivi d'un second quizz sur la filière et sur la génétique ovines. Ensuite, les élèves ont participé à 4 épreuves pratiques : tri des brebis, appréciation de l'état de santé, parage, note état corporel avec manipulation des animaux.

En Normandie, Armel Marie, éleveur ovine au Val Doré a ouvert les portes de sa bergerie pour accueillir, le 17 Janvier dernier les Ovinpiades des Jeunes bergers. Au total, 28 jeunes venus de 5 établissements agricoles de Normandie ont concouru.

Les jurys des épreuves étaient composés d'éleveurs ovins et de professionnels de différentes entreprises : Natup, GDS 27, Chambre d'agriculture. Romain Vivier et Victor Deparis, tous les deux élèves en 1^{ère} générale au lycée agricole d'Yvetot, sont les deux grands gagnants de ce concours. Cette année, et pour la première fois, les Ovinpiades étaient parrainées par un ancien gagnant, Kévin Grossin qui accompagnera les vainqueurs à Paris.

Dans les Hauts-de-France, la filière ovine est mise à l'honneur lors des Ovinpiades. Organisées le mardi 31 janvier à l'Institut de Genech (59), ce sont 32 étudiants qui ont réalisé les différentes épreuves afin de déterminer qui sera le meilleur jeune berger des Hauts-de-France 2023.

Venus de 5 lycées différents, les étudiants ont été jugés sur les épreuves par les techniciens des Chambres d'agriculture des Hauts-de-France, des coopératives, des organismes de sélection ainsi que les éleveurs de la région qui ont répondu présent.

Les grands gagnants de la journée sont Paul Cavé (Institut de Genech) et Louis Cattebeke (Lycée agricole de Vervins).

Lors de cette journée, c'est une filière qui a été mise à l'honneur, mais aussi une race placée au-devant de la scène : le mouton Boulonnais. Cette race rustique en conservation, originaire du Pas-de-Calais, possède un effectif de 2 500 brebis en sélection.

Les 4 élèves sélectionnés ont participé à la finale au Salon de l'agriculture à Paris, samedi 25 février dernier. Après avoir concouru sur toutes les épreuves, c'est **Romain Vivier**, sélectionné pour représenter la Normandie, qui est sacré **meilleur Jeune Berger de France 2023**. Son collègue **Victor Deparis** se classe 15^e. Les représentants des Hauts-de-France, **Louis Cattebeke** et **Paul Cavé** se placent respectivement à la 9^e et 11^e places du classement. Félicitations à eux et à 36 autres finalistes !

Alix Pfaff, Théo Guffroy

POURQUOI NE PAS METTRE EN PLACE L'IA SUR MON TROUPEAU ?

IA : Insémination Artificielle

Les avantages

Comme dans toutes les espèces animales, l'insémination artificielle ovine propose les meilleurs béliers à tous les éleveurs. Cela permet aux éleveurs de bénéficier rapidement du progrès génétique issu du travail de sélection des différentes races.

De plus, l'insémination artificielle offre également des garanties sanitaires (indemne Brucellose, Visna Maedi, Border disease et Brucella Ovis) sur les reproducteurs, ainsi que des garanties sur le pouvoir fécondant de la semence.

Enfin, le traitement d'induction des chaleurs offre la possibilité de s'affranchir de la saisonnalité de certaines races sauf exception (exemple : la race Texel pour les IA en mars) et de décaler la production d'agneaux.

L'IA ovine permet à chaque éleveur d'utiliser les meilleurs béliers de chaque race aussi bien pour :

- la production d'agnelles de renouvellement, en utilisant des béliers améliorateurs pour les qualités maternelles. Ce sont des béliers testés favorablement sur leur descendance sur les critères de prolificité et de valeur laitière,
- la production d'agneaux de boucherie, en utilisant des béliers améliorateurs boucherie. Ce sont des béliers testés favorablement sur leur descendance sur les qualités bouchères globales,
- la production de futurs reproducteurs en utilisant des béliers élites, qui sont, quant à eux, des béliers améliorateurs mixtes à la fois sur les qualités bouchères et les qualités maternelles.

Cette technique de reproduction est accessible à l'ensemble des éleveurs. Toutefois, il faut veiller à respecter quelques règles pour envisager de bons résultats.

Les techniques

Chez les ovins, 2 techniques d'insémination sont disponibles, mais dans les deux cas, un traitement de synchronisation des chaleurs doit être réalisé :

- en semence fraîche : les béliers sont prélevés le matin et l'insémination doit être réalisée dans les 8 à 10 heures maximum qui suivent le prélèvement. Il faut prévoir un débit de chantier de 50 à 60 brebis inséminées par heure. Les inséminations sont alors réalisées soit avec une cage d'insémination adaptée ou au cornadis, ce qui limite la pénibilité du travail.
- en semence congelée : le chantier d'insémination demande beaucoup plus de main-d'œuvre et 25 à 30 brebis sont inséminées par heure sur une table d'insémination.

Afin d'obtenir de bons résultats en insémination, il faut mettre toutes les chances du côté des brebis, pour permettre d'assurer le meilleur taux de fertilité. Pour cela, il est important de respecter plusieurs règles. Un mois et demi avant l'IA, il faut sélectionner les brebis pour les inséminations. Les brebis doivent être :

- en bon état sanitaire (ni boiteuses, ni malades),
- jeunes (moins de 6 ans),
- ni trop maigres, ni trop grasses (NEC entre 2.5 et 3), mais surtout en reprise de poids,
- agnelées depuis au moins 90 jours,
- ne pas avoir été vides aux synchronisations précédentes,
- ou des agnelles âgées de 8 à 9 mois avec un développement suffisant (supérieur à 2/3 du poids adulte).

Un mois avant l'IA, il faut préparer les brebis au chantier d'insémination en réalisant, si nécessaire :

- tonte



- déparasitage
- parage
- dépucelage des agnelles impératif pour ne pas blesser les femelles lors de la pose de l'éponge
- ration riche et équilibrée (pas d'excès d'azote).

16 jours avant l'insémination, les éponges pourront être posées. Les brebis garderont les éponges entre 12 et 14 jours, ni plus ni moins. La pose des éponges doit se faire dans la matinée. A partir de ce moment, il faut éviter tout stress, traitement, vaccination et changement alimentaire.

2 jours avant l'IA, il est impératif de respecter scrupuleusement le protocole établi avec l'inséminateur, à savoir retirer les éponges dans le calme et sans stress, 52 heures avant l'IA pour les agnelles et 55 heures pour les brebis. L'injection de la PMSG se fait dans le cou ou le gigot, avec une seringue propre, précise pour utiliser le dosage approprié. Il est primordial de changer d'aiguille toutes les 10 brebis, de ne pas laisser la PMSG au soleil et de ne pas la diluer trop à l'avance.

Le jour de l'insémination, il faut rentrer les brebis quelque heures avant l'IA. Si vos brebis n'ont pas l'habitude de passer au couloir régulièrement (agnelles plus fréquemment), il est important de les habituer en les faisant circuler dans le couloir une fois par semaine. Cela réduira d'autant plus le stress le jour de l'IA.

Après insémination, laissez vos animaux tranquilles au moins 48 h à 72 h. Si les brebis sont dehors, il faut un retour en pâture dans le calme, à pied (pas de bétailière) et sans chien.

Enfin, **entre 10 et 15 jours après l'insémination**, a lieu la nidification. Il ne faut donc pas intervenir sur les brebis (ni traitement, ni bousculade).

Entre 45 et 60 jours après l'insémination, on peut réaliser une échographie pour confirmer la gestation.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à vous rapprocher des techniciens inséminateurs ovins, des centres d'insémination ovins et des organismes de sélection.

Merci à Justine Lemaître, Yves Lemaire et Yves Céron pour leur contribution à la rédaction de cet article.

Arnaud Cuvillier

Réduire ses achats d'aliments par la formation

Dans l'optique de répondre à la tendance inflationniste des matières premières utilisées pour l'alimentation des animaux, les Chambres d'Agriculture du Nord-Pas-de-Calais et de l'Aisne ont respectivement organisé les 4 et 5 janvier derniers, une journée de formation animée par Laurence Sagot (CIIRPO). Elle a mis en lumière les multiples économies possibles sur des périodes clés de la conduite des animaux. L'allotement est l'un des éléments les plus importants, il permet de trier les animaux en fonction de leur stade physiologique et donc de leur besoin alimentaire.

En complément, il est conseillé de réaliser un constat de gestation qui permet de pouvoir aller plus loin dans le tri et de pouvoir adapter la ration en fonction de la taille de la portée si la brebis est déclarée pleine. Cela permettra aussi de réaliser une partie du tri des réformes (brebis improductives).

Au cours de la journée, nous avons abordé les mélanges fermiers pour les agneaux, la conduite des agnelles, le pâturage, la conduite des biberons pour les agneaux. Ce dernier point nous a permis de voir à quel moment il fallait sevrer l'agneau au risque de perdre beaucoup d'argent si on tarde de trop...

Tarif/agneau	Sevrage à 35 j	Sevrage à 50 j	Sevrage à 70 j
Poudre de lait	41 €	62 €	100 €
Concentrés	40 €	40 €	40 €
Paille	2 €	3 €	4 €
Frais véto	1 à 5 €	1 à 5 €	1 à 5 €
Amortissement matériel	1 à 3 €	1 à 3 €	1 à 3 €
Temps de travail	16 €	16 €	16 €
Total/agneau	104 €	126 €	165 €

Sevrage à 35 jours : 13 kg de poudre de lait + 100 kg de concentrés

Théo Guffroy

Optimiser son bâtiment pour gagner en temps et en technicité

Une trentaine d'éleveurs s'est retrouvée le 25 novembre 2022 autour du thème bâtiments et contention, dans le cadre de la journée technique ovine de Normandie. Le matin, Stéphane Pype a présenté les critères types des bâtiments d'élevage ovins, qu'ils soient neufs ou aménagés, ainsi que les différents types de parcs de contention. Pour Stéphane : « la première chose importante dans un projet bâtiment, c'est le planning de reproduction pour déterminer les effectifs des différentes catégories d'animaux présents en bâtiment, afin de le dimensionner au mieux ». L'après-midi s'est déroulée chez Grégoire de Mathan à Longvilliers. Différents ateliers ont eu lieu : démonstration du nouveau parc de contention avec son monteur Yves Connault de la Maison du Berger, présentation des aides de la MSA pour la contention par Oriane Paillette, atelier sur le contrôle de performance par Stéphane Pype. Cette journée ensoleillée a attiré de nombreux jeunes éleveurs mais également des porteurs de projet ovins.

Alix Pfaff

Assemblée générale de la Fédération Régionale Ovine

Le 16 février dernier, à la Chambre d'agriculture du Nord Pas-de-Calais, la Fédération Nationale Ovine a animé l'assemblée régionale élective des Hauts-de-France.

A cette occasion, les éleveurs présents ont pu faire le point sur la loi Egalim 2, la PAC 2023 et la structuration régionale. Trois nouveaux administrateurs ont été élus :

- Romain Crignon, éleveur sélectionneur en race Ile-de-France à Dameraucourt (60),
- Laurent Loury, éleveur sélectionneur en race Ile-de-France à Boissy Fresnoy (60)
- Willy Balderacchi, éleveur sélectionneur en race Ile-de-France à Caisne (60).

Arnaud Cuvillier

Pour plus d'informations :

infos

Théo Guffroy	Réseau Inosys – Chambre d'Agriculture de l'Aisne theo.guffroy@aisne.chambagri.fr	06 13 84 06 44
Arnaud Cuvillier	Chambre d'Agriculture de l'Oise - Chambre d'agriculture de la Somme arnaud.cuvillier@oise.chambagri.fr	07 86 99 49 06
Alix Pfaff	Chambre d'Agriculture de Normandie alix.pfaff@normandie.chambagri.fr	06 74 38 54 00
Thomas Wartel	Chambre d'Agriculture du Nord Pas-de-Calais thomas.wartel@npdc.chambagri.fr	06 47 13 62 71

Avec le financement du CASDAR, des Conseils régionaux des Hauts-de-France et de Normandie, des Conseils Départementaux de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme.